

LYCÉE PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES Saint-Stanislas (Notre Famille)



LES ÉPREUVES POUR LE DI ET BAC AMA

DI (BEP rénové)

Toutes les épreuves se déroulent en CCF (Contrôle en cours de formation) sur le lycée ;
sauf une épreuve qui se déroule en ponctuelle (EG1) : Français, Histoire géographie et
Education Civique en fin de 1^{re} BAC Pro.

EPREUVES COMPTANT POUR LE DI :

En 2^{de} : Les CCF commencent dès cette année et comptent pour le DI :

- Période de Formation en Milieu Professionnel (Stage) avec rapport de stage et oral.
- 1^{re} évaluation d'EPS

En 1^{re} : Les CCF continuent et comptent toujours pour le DI :

- Etude et préparation d'un projet de communication visuelle
- Réalisation d'un projet de communication visuelle : pratique en atelier PAO
- Evaluations de Mathématiques
- Evaluations TP sciences physiques et chimie
- Evaluations d'EPS

- Périodes de Formation en Milieu Professionnel (Stage) :

1 période effectuée en 2^{de} : compte pour le DI

1 période effectuée en 1^{re} + 1 période effectuée en term. : compte pour le BAC.

- 1 Epreuve ponctuelle : Français, Histoire Géographie et Enseignement moral et civique.

Elle se déroule sur le lycée mi-juin.

Les candidats sont convoqués par le lycée pour tous les CCF.

Les candidats sont convoqués par le SIEC (la maison des examens) pour les épreuves ponctuelles.

L'élève peut continuer en terminale BAC même s'il n'a pas obtenu le DI.

EPREUVES COMPTANT POUR LE BAC EN TERMINALE :

En CCF :

- Etude d'un produit de communication
- Elaboration d'un projet de communication visuelle
- Réalisation d'un projet en atelier PAO
- Soutenance orale d'un dossier de travaux professionnels
- EPS
- Arts appliqués et cultures artistiques oral
- Mathématiques
- TP sciences physiques et chimie
- Anglais oral
- Période de Formation en Milieu Professionnel (Stage) Dossier et oral.

Les candidats sont convoqués par le lycée pour tous les CCF.

Les candidats sont convoqués par le SIEC (la maison des examens) pour les épreuves ponctuelles.

Les épreuves ponctuelles se déroulent vers la mi-juin au lycée.

EPREUVES PONCTUELLES :

- Etude d'un dossier de fabrication d'un produit de communication
- Français
- Histoire géographie, Enseignement moral et civique.
- Economie/Gestion
- PSE (Prévention, Santé, Environnement)
- Epreuve facultative : oral. Autre que la langue obligatoire : anglais

Les résultats sont affichés à l'entrée du lycée début juillet, pour le DI et le BAC Pro.

Pour le BAC : l'élève doit se déplacer le jour des résultats afin de prendre son relevé de notes et sa convocation à l'oral de rattrapage (si besoin) ; son livret scolaire.

Le relevé de notes DI est généralement envoyé à votre domicile par la Maison des examens.

Les diplômes de DI sont soit envoyés au domicile du candidat par la Maison des examens, soit au lycée, vers le mois d'octobre.

Les diplômes de BAC sont à retirer au lycée par le candidat contre signature vers le mois d'octobre.